



BANK OF ALGERIA

210, Rue Hassiba Ben Bouali, Alger

**NIF :41600100000007**

**Direction Générale de l'Administration des Moyens  
et des Systèmes de Paiement**

**Direction des Moyens Généraux**

**Sous-Direction de l'Administration Générale**

**Service des Marchés**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES  
N° 02 / BA / DGAMSP / DMG /SDAG / SM / 2023**

La Banque d'Algérie lance un appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales portant :

**REPARATION DU PARKING ET DIVERS DE LA BANQUE D'ALGERIE  
SIS AU 210 RUE HASSIBA BOUALI (EX. DVP)**

Les entreprises ou groupements d'entreprises qualifiés et spécialisés en **travaux de bâtiment et/ou travaux publics, de catégorie trois (03) et plus**, intéressés par le présent appel d'offres, sont invités à retirer le cahier des charges y afférent, moyennant le paiement de la somme de **cinq mille dinars algériens (5.000,00 DA)**, à l'adresse suivante :

**Banque d'Algérie**

**Direction Générale de l'Administration des Moyens et des Systèmes de Paiement**

**Direction des Moyens Généraux**

**Sous - Direction de l'Administration Générale**

**Service des Marchés 1<sup>er</sup> étage bureau ED-04**

**210, rue Hassiba Ben Bouali / Alger**

**Téléphone : (021) 67 52 32/Fax : (021) 67.52.19**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **Banque d'Algérie, Direction des Services Juridiques, Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés, 4<sup>ème</sup> étage, bureau n°215, sis au 08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger**, sous double enveloppe fermée.

L'enveloppe intérieure doit être fermée et cachetée mentionnant le nom et l'adresse exacte de l'entreprise soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure doit être fermée et strictement anonyme ne portant que la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES  
N° 02 / BA / DGAMSP / DMG /SDAG/ SM / 2023**

**REPARATION DU PARKING ET DIVERS DE LA BANQUE D'ALGERIE  
SIS AU 210 RUE HASSIBA BOUALI (EX. DVP)**

**« A NE PAS OUVRIR »**

Seules les entreprises ou les groupements d'entreprises ayant retiré le cahier des charges auront le droit de soumissionner. Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans le protocole d'accord existant au préalable.

**Il est exigé que le soumissionnaire :**

- ✓ **Ait réalisé au moins un (01) projet similaire au projet objet du présent cahier des charges durant les huit (08) dernières années ;**  
**Il est entendu par projet similaire, les projets portants sur les travaux de réalisation de plateforme en béton imprimé de 1000 m<sup>2</sup> minimum et/ou réalisation de dalle de grande surface (hangar ou base de vie) de 1800 m<sup>2</sup> minimum.**
- ✓ **Ait proposé une durée de garantie minimum de dix huit mois (18 mois) ;**
- ✓ **Ait réalisé un chiffre d'affaires le plus élevé des trois (03) dernières années; au minimum égal à trente pour cent ( 30%) du montant de son offre.**
- ✓ **L'offre technique doit impérativement contenir une caution de soumission d'un montant qui ne pourrait en aucun cas être inférieur à un pour cent (01%) du montant de la soumission, valide au minimum cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis.**

**A noter que la visite du site de projet est obligatoire.**

La date limite de dépôt des offres est fixée **au Lundi 20 Mars 2023 à 16h00mn.**

Les soumissionnaires souhaitant assister à la séance d'ouverture des plis sont invités à se présenter à l'adresse suivante : **08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger, 1<sup>ère</sup> étage : salle BESSEKHOUD, le Mardi 21 Mars 2023 à 10h00 mn.**

**Les soumissionnaires resteront engager par leurs offres Cent Vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis.**